



DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Pièce F : Appréciation sommaire des dépenses

L'État, la Région Île-de-France (RIF), le Département de Seine-et-Marne, la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) et SNCF Réseau et Mobilités assurent le financement des études.

Les clefs connues de financement à ce stade des études sont les suivantes :

Financement	Part
CPER 2015 – 2020 prolongé à 2021	
Région Ile de France	35%
Etat (DRIEA)	15%
Bloc local et opérateurs	50 % (parts négociables)
CPER programme Gares Amélioration et modernisation des RER (Schéma Directeur Gares)	
RIF	52,5 %
ETAT	22,5%
MOA	25%
Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA)*	
IDFM	50 %
RIF	25%
MOA	25%
<i>*Négociation en cours pour les gares dites « complexes » dont Melun</i>	
Financements IDFM dits « de droit commun » Notamment pour les P+R, le stationnement vélos...	
IDFM	70% (avec des règles de plafonnement)
MOA	30%
Contrat IDFM – SNCF	
IDFM	100%*
<i>**Opérations inscrites au contrat (en cours de négociation)</i>	

Le projet de pôle de Melun étant une opération majeure pour le territoire francilien, le financement des étapes ultérieures (notamment la phase travaux) sera assuré dans le cadre du futur Contrat de plan Etat Région (CPER) 2023-2027 et les financements IDFM.

L'estimation des coûts du projet a été réalisée sur la base des conditions économiques de 2019.

Les coûts intègrent l'ensemble des frais : frais d'études et de supervision des travaux (MOE et MOA), acquisitions foncières, travaux préparatoires, construction. Des provisions pour risques et aléas ont été intégrées.

Le coût total du projet est de l'ordre de 160 Millions d'Euros (HT).

Les taux suivants ont été appliqués sur les coûts de travaux :

- **Taux de PAI à 15% ;**
- **Frais de MOE à 12% ;**
- **Frais de MOA à 8% ;**
- **Taux de travaux préparatoires + phasage + études d'EXE à 15% ;**



COÛT TOTAL DU PROJET – Millions d'€ HT (CE 2019)	
ZONE FERROVIAIRE	112,1
#1 – Nouveau PASO	52,8
#2 – Emergence Nord	14,2
#3 – Préau Sud	2,8
#4 – Travaux quais	34,5
#5 – Amélioration accès et souterrain existant	7,8
ZONE NORD	14,8
#6 – Parvis Nord	4,1
#7 – Rue Barchou et souterrain vélo	0,1
#8 – Gare routière Nord	8
#9 – Zone de régulation Nord	2,6
ZONE SUD	10
#10 – Place Séjourné	3,2
#11 – Place de l'Ermitage	3,6
#12 – Gare routière Sud	2,5
#13 – Accroche coulée verte (rampe voie verte)	0,7
ZONE PARKING	23,1
#14 – Parking – Démolition – Reconstruction	23,1
COÛT TOTAL	160

Détail des coûts pour chacun des 14 éléments du programme:

Estimation en CE 2019 (à +/- 10%)	MONTANT EN MILLIONS D'EUROS (HT)
ZONE FERROVIAIRE	112,1
01. Nouveau PASO	52,8
PASO – Accessibilité ; Désaturation ; Lien de ville	38,1
PASO – Lien de ville salles souterraines	11,6
Installation chantier	3,1
02. Emergence Nord	14,2
Débouché Nord (dont circulations verticales hors EM)	9,7
Nouveau bâtiment Nord (dont EM et équipements)	2,5
CAB – élargissement accès E4	1,0
CAB – renouvellement matériel BV	0,7
Véligo	0,1
Aménagement de surface	0,2
03. Préau Sud	2,8
Préau	2,8
04. Travaux quais	34,5
Rehaussement quais	26,0
Rénovation des abris existants Pose de nouveaux abris	8,5
05. Amélioration accès et souterrain existant	7,8
Travaux PASO existant	2,8
Elargissement accès + CAB agrandissement ligne accès PASO Nord existant	2,6
Reprise auvent BV + emmarchement	1,6
CAB – Renouvellement matériel Accès Séjourné	0,6
Mise aux normes accessibilité BV (balises sonores, tablette, lignes de guidage)	0,2



ZONE NORD	14,8
06. Parvis Nord	4,1
Aménagement de surface (yc Tzen 2)	3,2
Arceaux, abris vélos	0,1
Aménagements définitifs Tzen 2	0,8
07. Rue Barchou et souterrain vélo	0,1
Requalification souterrain vélo	0,1
08. Gare routière Nord	8
Libération de l'emprise SNCF <i>Une partie des coûts a déjà été engagé par la CAMVS au profit du projet tertiaire et son accès routier.</i>	5,1
Aménagement de la gare routière	2,9
09. Zone de régulation Nord	2,6
Aménagement de la zone	1,3
Local conducteurs	0,1
Libération de l'emprise SNCF R (acquisition + reconstitution foncières/ferroviaires)	1,2



ZONE SUD	10
10. Place Séjourné	3,2
Libération foncier ICF parcelles 222 et 257 (achat, relogement et démolition)	1,8
Aménagement de surface	0,7
Arceaux, abris vélos	0,01
Véligo	0,2
Local association vélo	0,1
Valorisation culturelle et harmonisation qualitative des façades place Séjourné	0,4
11. Place de l'Ermitage	3,6
Aménagement de surface	3,6
12. Gare routière Sud	2,5
Aménagement gare routière	2,4
Local conducteurs	0,1
13. Accroche coulée verte (rampe voie verte)	0,7
Aménagement de surface	0,7
Arceaux, abris vélos	0,01
ZONE PARKING	23,1
14. PSR – Démolition – Reconstruction	23,1
Démolition PSR	2,8
Construction et labellisation	20,3
TOTAL	160



RÉAMÉNAGEMENT

Pôle de Melun
